

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025
à 18h00, Salle du Conseil Municipal, 2 route de Blagon.

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un (e) secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du 05 juin 2025

Communication des décisions du Maire et des marchés

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Intercommunalité

1-Adoption de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)..

Finances

2-Décision modificative n°02 du Budget de la Commune 2025.

Urbanisme

3-Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la partie publique du Cœur de Cassy.

Enfance et Vie scolaire

4-Avenant à la Convention Territoriale Globale entre la Commune, la CAF et la COBAN.

Ressources humaines

5-Création d'emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité : besoins complémentaires année 2025.

6-Création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité : besoins complémentaires année 2025.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme

7- Bail de location avec la société TDF pour l'implantation d'une antenne relais.

8-Bail de location avec la société Free Mobile pour l'implantation d'une antenne relais – Signature d'une convention.

9- Mise en compatibilité entre le Plu et le SCoT du SYBARVAL – Prescription d'analyses.

Infrastructures

10-Remboursement de frais de raccordement avec extension de réseaux à la société ENEDIS.

Questions et informations diverses.



Marie LARRUE

Maire de Lanton
Conseillère Départementale